



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Liminaire FSU 68 CSA D du 7 juin

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CSA D

Nous l'avons déjà dit lors de la CAPD du 4 juin, nous le répétons à l'occasion de ce CSA SD : l'école et ses personnels sont arrivés à un point de rupture.

L'augmentation du nombre de recrutements de personnels contractuels, la multiplication des fiches SST et des faits établissements, les demandes de ruptures conventionnelles, de démissions ou de mise en disponibilité constituent des signaux d'alerte.

Les causes du malaise enseignant sont pourtant connues et dénoncées de longue date par la FSU : charge de travail exponentielle, sentiment de travail empêché, perte de sens, situation du remplacement toujours problématique, effectifs trop élevés par classe, inclusion insuffisamment réfléchie et financée, droits des personnels grignotés, formation indigente, insuffisance des salaires...

Dans ce contexte qui n'est pas nouveau, le MEN est dans le déni et impose une carte scolaire négative.

Pourtant une dotation positive en postes pour la rentrée 2024 aurait permis d'abonder les postes de remplacement. Elle aurait aussi permis de baisser les effectifs par classe, de ré-abonder les RASED, d'accorder des temps de décharge supplémentaires aux directeurs et directrices... Elle aurait permis d'augmenter l'attractivité du métier et par-là même de répondre favorablement à toutes les demandes de disponibilité ou de temps partiel des collègues, de leur proposer des stages de formation sur temps élèves et de mener par là-même des actions de prévention à au mal-être enseignant.

Nous le réaffirmons : la question des moyens reste essentielle.

Cette année, ce déni de moyens supplémentaires, pourtant nécessaires, s'accompagne de mesures qui assignent les élèves dès leur plus jeune âge à leurs résultats scolaires et donc souvent à leur origine sociale, à travers la réforme du Choc des Savoirs.

Cette réforme constitue un renoncement à la promesse républicaine faite à l'ensemble des élèves, notamment à celles et ceux qui n'ont que l'école comme recours, de permettre une élévation globale de leur niveau de connaissances, de compétences et de diplômes. Pourtant l'OCDE, elle-même, défend de longue date la non pratique du redoublement, et alerte sur la mise en place de groupes de niveau qui peuvent stigmatiser les élèves et accroître les écarts de performance. Pour inverser la courbe des résultats, particulièrement corrélés aux inégalités sociales en France, l'agence internationale conseille de renforcer les formations initiales et continues des professeur.es des écoles. Des recommandations expertes ignorées à ce jour par le gouvernement.

Les mesures du choc des savoirs auront un impact négatif sur les conditions d'apprentissages des élèves. Elles auront aussi un impact négatif sur les conditions de travail des collègues. En effet, en limitant la liberté pédagogique, en labellisant les manuels, en encadrant le tempo de progression des élèves à travers des repères de progressivité multipliés, en multipliant le contrôle du travail des collègues, le choc des savoirs induira une perte de la culture professionnelle des enseignant.es et augmentera la sensation de travail empêché. Or la perte de sens est aussi un foyer de mal être au travail. Ce dernier s'exprime de multiples manières allant de la démotivation profonde au conflit dur avec les collègues, en passant par la dépression et la démission.

En conséquence, la FSU demande l'abandon des mesures profondément inégalitaires du Choc des savoirs.

Plus localement, la FSU continue de dénoncer la volonté de contractualiser toujours davantage, et de soumettre les personnels aux prescriptions hiérarchiques en multipliant les postes à profil par exemple. La FSU récuse l'idée que la correspondance poste/personne soit la solution sine qua non pour la réussite de nos élèves. Nous sommes toutes et tous issu.es d'un concours professionnalisant et par cette certification, reconnu.es capables d'enseigner sur tout type de poste.

La FSU dénonce aussi la pression mise sur les équipes ou collègues obtenant des résultats jugés insatisfaisants aux évaluations nationales. Si elle souscrit à la nécessité de former et d'accompagner les collègues, elle dénonce les formes injonctives et chronophages de mise en œuvre du dispositif 'identifier, cibler, intervenir'. Et elle rappelle qu'outre la formation des enseignant.es, un levier reconnu d'amélioration des conditions d'apprentissages des élèves consiste en l'augmentation de salaire des enseignant.es. Formation, rémunération, nous en revenons donc toujours à la question des moyens...

La FSU s'interroge aussi sur les raisons du "bug" du mouvement interdépartemental 2024 qui a vu au moins une dizaine de postes identifiés vacants non pourvus à l'issue de la phase informatisée. Là encore nous dénonçons un manque de moyens qui, en ne permettant pas l'ouverture de postes administratifs, dégradent fortement les conditions de travail des personnels en place et ne donnent pas à ces derniers le temps de la vérification. La FSU dénonce aussi une nouvelle fois la disparition des CAP "mouvement" qui permettaient d'identifier des erreurs et d'y remédier avant la parution des résultats. Afin d'assurer une égalité de traitement entre les personnels, la FSU renouvelle donc sa demande de refaire "tourner" le mouvement.

La FSU souhaite enfin connaître votre réponse à l'avis concernant les fusions de direction émis lors du CSA SD de février 2024. En effet, les fusions se sont multipliées à l'occasion de la carte scolaire pour la rentrée 2024 et nous continuons à nous interroger sur leur cadre.

La FSU vous remercie pour votre attention.